

La tribune saintannoise
22, rue des prunelliers
56400 SAINTE-ANNE D'AURAY

Le 2 JUIN 2014

A monsieur Le Maire
Maire de Sainte-Anne d'Auray
10, place de Nicolazic
56400 SAINTE-ANNE D'AURAY

Objet : LE PAVOISEMENT DE LA MAIRIE D'UN " GWEN-HA-DU "

Monsieur le maire,

Sainte-Anne d'Auray est un haut lieu touristique, connu et reconnu au-delà de notre frontière départementale. Notre commune est indéniablement un atout pour notre région, une région à identité forte pleine d'histoire, de richesse culturelle que nombreux français et étrangers se plaisent à visiter. Aussi, considérant que le pavoisement des édifices publics constituent un caractère hautement symbolique, il nous semble important de combiner au drapeau tricolore, le drapeau breton : le "Gwen Ha Du".

Nous pensons que le " Gwen-Ha-Du " a toute légitimité à flotter sur le fronton de la mairie.

Aujourd'hui, le Gwen Ha Du est le symbole d'une région qui revendique son identité. Celle-ci n'est pas emprunte d'obscurantisme ou d'enfermement sur soi, mais bien au contraire, symbole de valeurs à partager, d'une culture vivante qui est ouverte sur le monde. Nombreux édifices publics (mairies, conseils généraux, conseil régional, chambres consulaires, etc.) arborent fièrement le drapeau noir et blanc, comme l'emblème de la Bretagne bien sûr, mais aussi comme un signe fort de reconnaissance et d'appartenance de ses habitants.

Le pavoisement du drapeau breton est aussi un acte logique qui va dans le sens des actions départementales et régionales des éléments culturels bretons : promotion de la culture bretonne, bilinguisme de la signalisation routière et touristique... Cette demande ne représente évidemment pas un programme en soi, mais une expression de son enracinement culturel qui porte également ses fruits dans le développement économique et touristique de notre péninsule armoricaine.

Dans un monde où chacun se plaint de la perte des valeurs et des repères, cette attitude marquerait l'engagement de la commune dans la reconnaissance de son histoire, de son avenir et de son ouverture au monde si chers aux Bretons et Bretonnes.

Si vous acceptiez notre proposition d'arborer le Gwen Ha Du, le pavoisement de la mairie de Sainte-Anne d'Auray, pour respecter la place d'honneur du drapeau français, serait représenté comme suit :



Vous pourriez décider d'étendre ce pavoisement, symbole d'appartenance à une région, par la présence du drapeau Européen symbole d'ouverture de notre commune aux nombreux touristes qui viennent nous visiter.

Enfin, pour être force de proposition il serait opportun, sur un panneau décoratif à visée pédagogique, de mettre à l'affichage des saintannois comme des touristes un petit rappel historique de notre drapeau que nous vous soumettons.

Petit rappel historique...

"Le drapeau blanc à croix noire, appelé "Kroaz du ", fut pendant des siècles l'emblème de la Bretagne. C'est précisément en l'année 1188 que ce drapeau a été attribué à la Bretagne par le pape Grégoire VIII. Il s'agissait alors de distinguer sur les champs de bataille les chevaliers bretons de ceux des autres nations européennes. En plus du drapeau existait en Bretagne la "prééminence ducale ", emblème carré portant neuf hermines qui constituait l'étendard personnel du duc. Adoptée par la lignée des Montfort, l'hermine a fini par être considérée comme le symbole de la Bretagne. C'est pour cette raison qu'aux derniers temps de l'indépendance du duché, le pavillon à croix noire fut enrichi par des hermines piquées dans chacun des secteurs blancs. Ajoutons que le pavillon blanc à croix noire, exact correspondant du pavillon noir à croix blanche du duché de Cornouaille britannique, nous rappelle la parenté qui nous unit à ce territoire insulaire.

Quant au "Gwen ha du ", modèle de drapeau breton le plus connu aujourd'hui, il s'agit d'une création récente (1923) de l'architecte Morvan Marchal. Sur ce modèle de drapeau, le champ " d'hermines plein " rappelle l'étendard ducal, tandis que les neuf bandes horizontales représentent les anciens évêchés."

Espérant que ces propositions peuvent retenir toute votre attention et recevoir un avis favorable, veuillez accepter nos respectueuses salutations.

Le président
M. Yvan JOUNOT

Le vice-président
M. Erwan THOMAS